

# ACHETER UN BIEN IMMOBILIER, QUE DOIS-JE FOURNIR A MON NOTAIRE ?

## IDENTITE DU/DES ACQUEREUR(S)

### Personne Physique

Copie de carte d'identité ou de passeport  
Copie de contrat de mariage  
Copie de convention de PACS (la convention et non l'attestation d'enregistrement)  
Copie convention de divorce si des mesures concerne le bien  
Relevé d'Identité Bancaire (RIB) signé

### Personne morale

Copie des statuts certifiée conforme et à jour  
Extrait Kbis (dernier en votre possession)  
RIB de la société

## LA PROPRIETE (si pas d'agence intervenue)

Coordonnées du propriétaire vendeur (et de son notaire s'il en choisit un différent)  
Adresse et description sommaire de la propriété / Parcelles cadastrales si connues  
Tout élément convenu avec le vendeur (travaux, servitude, ...Etc.)

## PLAN DE FINANCEMENT

### DEPENSES

Montant du prix d'acquisition en accord avec les vendeurs  
Montant de travaux éventuellement envisagés  
Montant des frais d'agence si à charge acquéreur

### RECETTES

Montant de l'apport (pour chaque vendeur et provenance)  
Montant du prêt et taux et durée envisagés (et part de remboursement pour chaque acquéreur)